

MIOS

INFOS

Printemps 2013





SOMATO-RELAXOLOGUE®
 06.64.52.83.92
 Somato-relaxologue-laurence-doize.sitew.com
 Professionnelle de la relaxation
 accepte chèques emploi services.
MIOS

*Maths-Français-Anglais-HG tous niveaux.
 Ateliers d'anglais dès 3 ans.
 Anglais adultes collectifs/individuels.
 Formation professionnelle agréée DIF*

L'After School

 **BASSIN D'ARCACHON**
 06 60 27 92 92
www.lafterschool.fr

98% des systèmes de climatisation dans vos locaux ou vos habitations **sont fortement encrassés.**

Que trouve-t-on dans vos climatiseurs ?

Éléments fongiques et diverses bactéries, dont nous connaissons les incidences sur la santé, sont à l'origine de quatre grandes pathologies : légionellose, champignons, allergies, syndrome des bâtiments malsains. Mais également de diverses allergies (gorge sèche, céphalées, divers symptômes oculaires, sensation de peau sèche, gêne respiratoire, sifflement, congestion des sinus, difficulté de porter des lentilles de contact, goût inhabituel dans la bouche, langue et lèvres sèches, nez bouché, poitrine oppressée, éternuements, etc...).



Avant



Après

Et vous !
Devis gratuits
Contactez-nous maintenant !



Val de l'Eyre



Erick PANCHAUD
 Franchisé indépendant
 16, rue du Maréchal Leclerc
 33380 MIOS

☎ 06-20-70-00-86
 @ : e.panchaud@accleaner.eu
 www : accleaner-valdeleyre.fr

Miossaises, Miossais,

Le mardi 15 janvier dernier, s'est déroulée dans la salle des fêtes de Mios, la manifestation de présentation des vœux du Maire à la population.

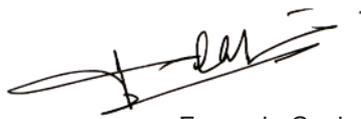
Ce soir-là, la salle était comble, les miossais s'étant déplacés en nombre. Parmi les personnalités présentes, on pouvait remarquer Jean-Pierre Hamon, Sous-préfet d'Arcachon, le Colonel Thierry Gouaichault, Commandant de la BA 120 de Cazaux, le Colonel Vina, Chef du groupement Sud-ouest du SDIS, Monsieur Christian Gaubert, Conseiller Général du canton d'Audenge, de nombreux maires et présidents de communautés.

Presque toutes les communes du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre étaient représentées.

Cette cérémonie traditionnelle est l'occasion pour la municipalité de retracer le bilan des actions au cours de l'année écoulée et pour le Maire de présenter les projets prévus pour l'année en cours.

La presse locale ayant très mal couvert l'évènement et n'ayant pas dit un mot sur les réalisations de l'année, retracées par une vidéo, il m'a semblé nécessaire, pour informer les miossais qui n'ont pu participer à la manifestation, de rapporter dans ce bulletin le texte ci-après présenté par mes adjoints que je remercie au passage.

Avec mes amitiés,



François Cazis,
Maire de Mios

Les bâtiments

Une part importante du budget d'investissement a été consacrée, l'an passé, à la réalisation de programmes de bâtiments.



L'église Saint Martin, dans le cadre d'un marché à maîtrise d'ouvrage, comportant plusieurs tranches de travaux, a fait l'objet d'une restauration extérieure de grande qualité, conférant une nouvelle jeunesse à cet édifice culturel. Cela s'est traduit également par la réfection des plafonds de l'entrée et des bas-côtés de la nef, dont l'état de dangerosité avait été diagnostiqué.

Le Club house de tennis, qui avait été incendié, a été reconstruit. Il faut remercier les services techniques municipaux pour leur savoir-faire dans la réalisation de ce local, dont les clefs ont été remises aux utilisateurs.



Le gymnase, dans le complexe sportif, a bénéficié de la remise en état du bardage extérieur dans la partie extension, côté ouest. Des prestations spécifiques en matière d'étanchéité et d'isolation ont également été exécutées pour la mise aux normes de cette infrastructure.

En matière de travaux de bâtiment, il faut signaler l'exécution de la réfection de la toiture des logements jouxtant l'école maternelle au bourg.

S'agissant du programme consacré à l'extension du Club du troisième âge, le permis de construire a été établi par le cabinet d'architecture Anne Krieger, il a été accordé et les entreprises chargées d'effectuer les travaux ont été retenues par le Conseil municipal. Ces prestations débiteront dans les prochains jours.

Le local destiné à la conservation des archives de la commune sera conçu dans l'ancienne chambre funéraire, suite à la réfection de la toiture et des aménagements intérieurs.



À l'école de Ramonet, les travaux de construction de la salle de motricité et d'une salle de classe sont en cours. Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air, les raccordements réseaux sont terminés et les travaux intérieurs ont débuté.



SOMMAIRE

AGENDA.....	P.6
SOLIDARITÉ.....	P.7
CULTURE	P.8
ENFANCE JEUNESSE.....	P.9
ARCHIVES.....	P.10
LE SAVIEZ-VOUS ?.....	P.10
SPORT & VIE ASSOCIATIVE..	P.11
CONSEILS DE QUARTIERS..	P.13
COMITÉ DE JUMELAGE..	P.14
TRIBUNE.....	P.15

Le local abritant la mairie annexe et La Poste de Lacanau de Mios a été réhabilité, permettant un meilleur accueil du public.



A l'école de Lillet, la réhabilitation de l'ancienne grange, à proximité de l'école, en salle polyvalente est en cours. Le permis de construire a été accordé, le dossier avance et la consultation des entreprises est lancée.

D'autres programmes ont été initiés en 2012, comme le choix d'un architecte pour la réalisation des travaux à l'école des Ecureuils, dans le cadre de la Convention d'Aménagement d'Ecole signée en partenariat avec le Conseil Général.

L'on peut citer aussi le choix de l'architecte Jean Dubrous qui réalisera la halle couverte, laquelle abritera l'office du tourisme ainsi qu'un local technique et des sanitaires. Il s'agira d'une belle réalisation de 600 m², constituée d'une superstructure en bois, couverture en tuile et zinc. Elle sera à n'en pas douter largement utilisée par le tissu associatif et la municipalité dans le cadre de diverses manifestations et constituera le lieu privilégié du marché hebdomadaire.



Beaucoup de travaux d'entretien courant et de maintien en état de notre patrimoine ont été réalisés par notre personnel des services techniques. Nous tenons ici à les remercier pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Espaces verts

Dans le domaine des actions qui s'inscrivent au chapitre de l'embellissement de notre cadre de vie, l'année écoulée a vu, notamment :

◆ la finition des prestations de fleurissement du rond-point situé à l'intersection de la RD3 et de la RD 216 ;

◆ l'amélioration de la voie nouvelle assurant le contournement du centre ville, agrémentée de massifs, d'arbustes et de mobiliers urbains ;

◆ le remplacement de la haie de l'aire de stationnement, sise au centre-ville, par des claustras contemporains en structure bois ;

◆ sans oublier la reconstitution des massifs situés le long de la rue de l'Église, la poursuite des actions participant au fleurissement aérien, l'entretien des espaces verts, des espaces publics et communs de lotissements.

En 2012, il faut souligner que l'entretien des espaces verts d'une dizaine de lotissements de la commune a été confié à des entreprises privées.

Une nouvelle fois, la ville de Mios a obtenu le 1^{er} prix au concours des villes fleuries de plus de 3 500 habitants, décerné par le Conseil Général.



Le 5 juillet, le jury régional des villes et villages fleuris a effectué une visite dans notre ville et a confirmé à celle-ci le maintien de notre 1^{ère} fleur.

Remercions les employés du service « espaces verts » : Dominique, Yannick, Michel et Jean-Yves, pour leur savoir-faire en matière de fleurissement.

Merci aussi à l'équipe voirie qui apporte régulièrement son concours lorsqu'il s'agit d'effectuer des travaux conséquents.

Un challenge attend la ville de Mios en 2013 en vue de l'obtention de la 2^{ème} fleur.

Voirie

Dans le domaine de la voirie, 2012 a vu la réalisation de la voie de contournement du centre bourg.



Elle a été livrée et mise en service dès le début de la saison estivale. Cette opération contribue à fluidifier le trafic routier dans la traversée de votre ville, laquelle on le sait, est particulièrement fréquentée, notamment les axes des routes départementales 3 et 216.

La voie nouvelle favorise aussi des modes de déplacement doux et, de ce fait, un accès plus facile et sécurisé aux commerces de proximité que nous souhaitons voir progressivement se densifier à la faveur de ces aménagements. L'avenue de la Libération, dans le sens Mios-Salles, entre les 2 giratoires, fonc-

tionne aujourd'hui en sens unique.

Le parking du centre ville a fait l'objet, quant à lui, d'une remise en état par son nouveau revêtement et son aménagement paysagé.

Les travaux concernant le réaménagement de la rue des Ecoles ont également été réalisés au mois de novembre. Ils constituent une première tranche de réalisation de cette voie publique à savoir, la réfection de la voirie ainsi que les accotements, cyclables et piétonniers, de la partie la plus étroite reliant la départementale. La deuxième tranche de réalisation de cette voirie sera programmée pour 2013 dès que les réseaux de viabilité seront enfouis.

Les travaux de la voie d'accès à la déchèterie, sise lieu dit « La Broustère », sont terminés. Il faut savoir néanmoins que cette voirie ne rentre pas dans la voirie communale mais dans les voies DFCI. Nombreux sont les Miossais qui utilisent cette voie pour accéder à la déchèterie. Mais se sont également, depuis l'arrivée du centre de transfert, des véhicules de collectes qui empruntent cette voie. Il était donc urgent de réaliser les travaux et c'est face à un constat d'intérêt commun avec la COBAN, que celle-ci a participé sous forme de fond de concours, à hauteur de 50%. Remercions au passage Monsieur Bruno Lafon, Président de la COBAN, pour la contribution décisive de la communauté de communes au financement de cette infrastructure routière.

Comme tous les ans, la voirie communale a constitué une priorité dans le dossier des investissements et nous avons fait reprendre environ 9 000 m². Il est toujours difficile de satisfaire l'ensemble des demandes quand on sait que la commune compte un réseau de voirie de plus de 110 kms.

Le feu tricolore à Lacanau de Mios a également été mis en service au mois de septembre afin de contribuer à la sécurité de la traversée de la départementale pour l'accès à l'école de Ramonet. Nous espérons que celui-ci incite les automobilistes à faire preuve d'un peu plus de prudence au regard de la vitesse en agglomération et notamment aux abords des écoles.

Eclairage public

La commune a poursuivi l'an passé l'exécution de divers travaux relatifs notamment à des enfouissements de réseaux et à des programmes d'éclairage public.

A ce titre, ont été réalisés :

◆ l'enfouissement haute tension à Castandet et à Gassian, avec 4 transformateurs ;

◆ l'enfouissement et le renforcement basse tension et France Télécom au chemin de Vignolle ;

◆ le renforcement basse tension à Lacanau de Mios, poste « Ramonet » et

rue de St Brice ;

- ◆ l'enfouissement France Télécom et l'éclairage public avenue des Landes de Gascogne ;
- ◆ l'éclairage public au rond point et au contournement du centre bourg ;
- ◆ l'éclairage public intéressant de nombreux hameaux et l'éclairage des abris bus ;
- ◆ le remplacement d'environ 40 néons vétustes par des lampes aux normes européennes.

Centre Communal d'Action Sociale

Les activités déployées par le CCAS sont multiples.

Le portage des repas, la distribution des colis de Noël, toujours en nombre crois-



sant, sans oublier la participation de la collectivité au repas annuel des aînés.

Le nombre de dossiers comportant des renseignements Caf est en augmentation.

On ne peut que remercier Martine et Julie pour leur compétence et leur patience indéfectible malgré le poids des contraintes administratives quotidiennes.

Nous nous sommes penchés sur l'élaboration de deux projets lesquels, nous espérons, verront le jour en 2013.

◆ Avec le concours du Conseil Général, nous avons constitué un dossier d'implantation sur la commune de deux chalets « Emmaüs » qui augmenteront notre quota de logements d'urgence. Il s'agira de deux chalets en structure bois, types 2 et 3 aux normes BBC, destinés à la location, avec un bail classique ou précaire.



Le conseil municipal a accepté à l'unanimité d'engager une convention de partenariat à cet effet.

◆ Enfin, grâce à notre implication dans la mise en place du Centre Social Intercommunal, un projet d'épicerie sociale ou solidaire est à l'étude.

Ce projet, piloté par Madame Nadine Gouard, déterminera la nécessité ou



non de ce type d'épicerie sur notre commune et permettra de mettre à jour d'autres besoins susceptibles de s'exprimer dans le tissu social miossais.

Si 2012 a été pour le CCAS une année de réflexion, 2013 constituera, à n'en pas douter, une année constructive.

Affaires scolaires

En matière d'éducation, le temps fort de l'année reste la préparation de la rentrée scolaire avec au programme : inscriptions, gestion des crédits alloués aux 4 établissements, planning des personnels affectés au fonctionnement des écoles, maintenance des locaux. La parfaite coordination de ces actions a permis d'assurer la rentrée des classes dans de bonnes conditions.

Nos quatre écoles publiques ont accueilli 971 élèves à la rentrée de septembre 2012. Ce chiffre, à lui seul, est révélateur de la courbe ascendante de la population miossaise.

- ◆ Ecole Maternelle : 210 élèves
- ◆ Les Ecoreuils : 398 élèves
- ◆ Ramonet : 259 élèves
- ◆ Lillet : 104 élèves

La Mairie reste à l'écoute des besoins des équipes enseignantes en vue de la mise en œuvre des projets pédagogiques. Pour cela, la caisse des écoles gère plus de 90.000 euros de dépenses de fonctionnement consacrés aux fournitures scolaires, au financement des transports et à des activités culturelles ou sportives comme la piscine, l'équitation, le roller ou le canoë.

La très bonne nouvelle, « un cadeau de Noël », est la décision prise par le Conseil Général de la Gironde d'implanter un collège d'une capacité de 600 places sur le site de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre à Mios. La municipalité tient à remercier tout particulièrement Monsieur Philippe Madrelle, Président de l'Assemblée Départementale, qui s'est personnellement et fermement engagé dans ce projet ; Monsieur Christian Gaubert, Vice-président, Conseiller Général du canton d'Audenge, ainsi que la commission permanente qui ont permis cette décision, sans oublier tous les acteurs de la vie locale qui se sont investis.

La Mairie continuera à œuvrer avec les services du Conseil Général et, notamment, avec le bureau d'étude Vitam

Ingénierie qui a été mandaté par le Département pour assurer le pilotage des procédures de concertation et le suivi opérationnel de ce projet tant attendu.

La municipalité et la communauté éducative attendent avec impatience septembre 2016, date d'ouverture du nouveau collège qui apportera une plus grande cohésion sociale à notre territoire.

Enfance jeunesse

Dans un domaine en pleine expansion, puisque nous comptons près de 800 familles et plus de 1000 enfants entre 3 et 14 ans, le service enfance/jeunesse a mis en place en 2012, un outil informatique "portail famille". Cette innovation facilite aujourd'hui les démarches des administrés. En effet, il permet de réserver les services restauration, accueils de loisirs et activités périscolaires via le site internet de la ville. Le paiement en ligne fonctionne depuis le 1^{er} février 2013.

A Lacanau de Mios, l'ouverture d'un accueil de loisirs 3/12 ans a permis de recevoir 50 enfants, principalement le mercredi, soulageant les accueils du centre ville qui en reçoivent déjà une centaine.

Cet été, les animations ont été variées et ouvertes à un large public.

L'opération Cap 33 a accueilli 3 350 participants. Les familles miossaises ont découvert tout un panel d'activités sportives et culturelles allant de la danse africaine à la descente de l'Eyre en canoë. Les 14/16 ans se sont initiés au surf, au sauvetage en mer et à la planche à voile.



Les plus jeunes, scolarisés en primaire, sont partis en camps d'équitation, d'escalade, de musique et de découverte de la nature.

Quant aux tout petits, ils ont participé à la première Fête de la Petite Enfance. Cette manifestation intercommunale a été organisée en partenariat avec le personnel miossais du RAM, du multi accueil, du service Jeunesse, de "la Palette Miossaise" et d'une art-thérapeute. Elle a accueilli sur 3 jours environ 300 enfants de 0 à 5 ans. L'exposition sur la Nature était associée à des ateliers gratuits d'éveil et de motricité.

Parmi les actions menées par le Point Information Jeunesse, rappelons la participation au Forum intercommunal

AGENDA

MARS

SAMEDI 23 MARS

**4^{ème} édition de
Dans'à Mios**
Gymnase municipal
20h30 (cf. p.8)

SAMEDI 23 MARS

3 H VTT
organisé par le *Mios Vélo Club*
Stade de Paulon (cf. p.12)

SAMEDI 23 MARS

Carnaval
organisé par le quartier
de *Mios Rive Gauche* (cf. p.13)

DIMANCHE 24 MARS

Apéro-quartier
organisé par le quartier
de *Mios Ouest* (cf. p.13)

AVRIL

SAMEDI 6 AVRIL

6^{ème} édition de Troc'Livres
Salle des fêtes
de Lacanau de Mios
10h30 - 12h30
14h30 - 17h30 (cf. p.8)

SAMEDI 13 AVRIL

L'Orientation des Anges
Course d'orientation tout public au profit de l'association *Des Anges Pacôme les Autres*
à partir de 10h00 (cf. p.13)

VENDREDI 25 AVRIL

**Cérémonie d'accueil
des nouveaux Miossais**
Salle de fêtes de Mios
18h30

SAMEDI 20 AVRIL

**15^e anniversaire
des Frères Brothers**
Salle des fêtes de Mios
20h30 (cf. p.8)

DU 27 AVRIL AU 4 MAI

Formation BAFA Base
Inscriptions auprès du PIJ
☎ 05.56.26.63.30

MAI

DIMANCHE 5 MAI

19^{ème} Brocante et vide-greniers
organisés par le Comité des fêtes
de Lacanau de Mios
Place de l'église
Inscriptions
☎ 05.57.71.10.61

MERCREDI 8 MAI

Brocante et vide-greniers
organisés par le Tennis Club de Mios
derrière le Gymnase
☎ 06.50.53.32.89

VENDREDI 24 MAI

"Panique au Ministère"
par la troupe du *Rideau Rouge*
Salle des fêtes de Mios
21h00

ENTRÉE
GRATUITE

Réunions de quartier - 19h00

MARDI 14 MAI

Quartier Mios Ouest
Salle de réunion

MARDI 21 MAI

Quartier Rive Gauche
Salle de réunion

MARDI 28 MAI

Quartier Mios Est
Salle de réunion

MARDI 4 JUIN

Quartier de Lacanau de Mios
Salle des fêtes de Lacanau de Mios



Monique Mano

3^{ème} adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales,
à la Mission locale



L'Association *Bouger pour mieux Être*

Colette Lemoine propose d'animer un atelier de prévention des chutes sur notre commune.

Il s'agit du Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED) agréé par le Ministère de la Santé. Il fait également partie du Plan National de Nutrition Santé (PNNS). Son financement est assuré par l'ASEPT. Seule participation pour vous : 20 € pour la totalité du programme à réserver à l'ASEPT, soit 1,35 € la séance.

Objectifs

- ◆ Améliorer l'équilibre et la force des jambes ;
- ◆ aider au maintien d'une bonne santé des os (densité osseuse), poignets, hanches et colonne vertébrale ;
- ◆ améliorer le sentiment d'efficacité personnelle (confiance en soi) à l'égard des chutes ;
- ◆ donner des conseils pour l'amé-

nagement du domicile ;

- ◆ adopter des comportements sécuritaires ;
- ◆ maintenir une pratique régulière d'activités physiques.

Modalités du programme

- ◆ Des exercices en groupe (8 à 15 personnes maximum) 1 fois par semaine, pendant 15 semaines ;
- ◆ un atelier d'exercices physiques composé de 4 parties : échauffement, équilibre, renforcement, assouplissement (1 heure) ;
- ◆ un atelier de prévention (30 minutes) ;
- ◆ des exercices à domicile une fois par semaine.

Si vous êtes intéressés par ce programme, n'hésitez pas à contacter Colette Lemoine.

☎ 06.03.57.37.57



Les Ateliers Mémoire

5 bonnes raisons de participer :

- * pour compenser des petits trous de mémoire qui viennent perturber le quotidien, quand on prend de l'âge ;
- * parce qu'avec un entraînement régulier, la mémoire s'améliore ;
- * pour retrouver rapidement ses clés, un nom, un rendez-vous, un itinéraire ;
- * pour redécouvrir vos propres ressources et reprendre confiance en vous ;
- * et ça se passe près de chez vous dans une ambiance conviviale !

Des séances attractives et motivantes !

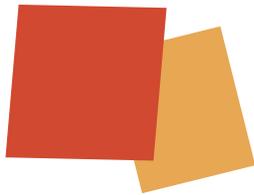
Ce module est organisé en 15 séances hebdomadaires d'une durée de 2h, par groupes de 10 à 12 personnes. Au programme : des exercices variés et ludiques en rapport avec la vie quotidienne.

**Participation unique de 20 €
pour l'ensemble des 15
séances**

Si vous êtes intéressés par ce programme, n'hésitez pas à contacter Colette Lemoine.

☎ 06.03.57.37.57





Christophe Privat

8^{ème} adjoint au maire

délégué à la voirie,
aux comités de quartier
et à la culture

Lors du Conseil municipal du mercredi 30 janvier 2013, Monsieur François Cazis, maire de Mios, a annoncé à l'ensemble des membres qu'il confiait les délégations "culture" et "comités de quartier" à Monsieur Christophe Privat, à compter du 1^{er} février 2013.

4^{ème} édition de *Dans'à Mios*

La municipalité organisera le 23 mars prochain sa quatrième soirée consacrée à la danse sous toutes ses formes. La première partie sera animée par les associations miossaises de danse. Une troupe professionnelle viendra se produire sur scène dans la deuxième partie de soirée, pour le plus grand plaisir de tous.



Retrouver le programme complet sur le site Internet de la mairie.
www.ville-mios.fr

6^{ème} édition de *Troc'livres* pour adultes et enfants



À la vue du succès grandissant de cette manifestation (par moins de 900 livres ont été échangés lors de la dernière édition) la municipalité a décidé d'organiser la 6^{ème} édition de *Troc'Livres*, dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios.

Le principe reste identique : vous apportez des livres en très bon état (15 au maximum) et vous recevez autant de tickets que de livres. Ensuite, vous choisissez parmi les livres présentés suivant le même principe : 1 ticket = 1 livre. Afin de faciliter l'installation des livres, vous pouvez les déposer, dans une poche ou un carton, à l'accueil des mairies de Mios ou de Lacanau de Mios du lundi 1^{er} au vendredi 5 avril.

**Rendez-vous
samedi 6 avril
10h30-12h30
et 14h30-17h30
Salle des fêtes
de Lacanau de Mios**

Les Frères Brothers vous invitent à fêter leurs 15 ans !

Joyeux anniversaire !

15 ans... L'âge de « la 1^{ère} fois », l'un des succès de ces chanteurs humoristes qui après quatre spectacles, plus de mille représentations à travers la France et la francophonie, trois festivals d'Avignon, l'Olympia, plusieurs CD et DVD, de nombreuses récompenses, vous proposent aujourd'hui de souffler avec eux les bougies de ce « gâteau-spectacle anniversaire » composé des chansons phares du quartet truffées de délicieux ingrédients : quatre voix aux harmonies parfaitement dosées, des éclats de rires, quelques zestes d'émotions, le tout généreusement saupoudré de cette folie plébiscitée sans cesse par le public gourmand.

A déguster sans modération !

Avec : Bertrand Antigny, Frédéric Charles, Jeancri et Vincent Charnay

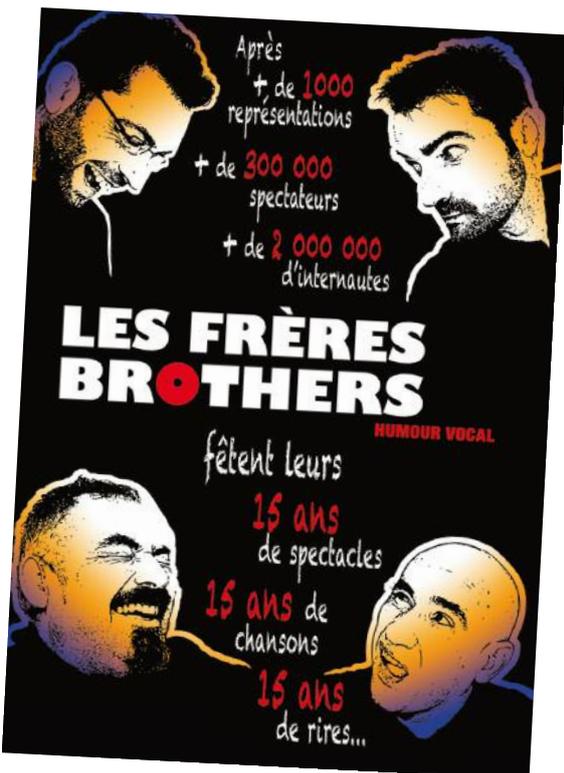
Ils seront sur scène à Mios
**Samedi 20 avril
à 20h30**

salle des fêtes de Mios

www.freresbrothers.net

**Gagnez deux invitations
en vous inscrivant
à l'agenda par mail !**

(voir au dos du Mios Infos)



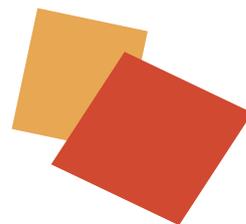


Marie-Danielle Migayron

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication

Les ALSH



Comme chaque année, le service jeunesse de la ville de Mios propose une multitude d'activités sportives et culturelles aux jeunes Miossais âgés de 3 à 16 ans.

Le panel est large : activités manuelles, jeux, danses, nombreuses sorties au cinéma, stade nautique, plage, bowling, ferme écologique et divers parcs de jeux pour les plus petits ; des camps ados diversifiés pour les 12-16 ans, en période estivale, tels que le BMX, la voile, le sauvetage côtier, l'initiation au tir à l'arc, avec, quelquefois, des nuitées.

Cette année encore, l'été s'annonce propice aux émotions, sensations et plaisirs partagés...

Dès à présent, nos jeunes ados doivent impérativement penser à se rapprocher du service jeunesse afin que nous puissions les informer et établir leur dossier en vue de leur inscription.

Bien entendu, le service jeunesse poursuit ses activités tous les mercredis et durant les vacances scolaires :

- * du 4 au 15 mars,
- * les 29/30 avril et du 2 au 7 mai,
- * du 8 juillet au 30 août.

Attention les ALSH seront fermés le 10 mai et le 16 août.

Toute l'équipe d'animation vous attend avec impatience !!

Contact

Service jeunesse
1 allée de l'Abreuvoir
☎ 05.57.17.07.92

Jours d'ouverture

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 17h30
Jeudi : 16h00 - 19h00

MIOS
FORMATION
BAFA Base
proposée par les PIJ du bassin d'Arcachon
du 2 au 9 mars
ou du 27 avril au 4 mai 2013
en demi-pension
300 €
Inscriptions
05.56.26.63.30
PIJ de Mios



Forum jobs d'été
organisé par les PIJ du bassin d'Arcachon
samedi 23 mars
10h00 - 17h00
Salle des fêtes de Biganos

La toponymie a ses adeptes

Vendredi 25 janvier, un public nombreux (environ 100 personnes) a assisté à la conférence sur la toponymie.

Cette manifestation organisée par le service municipal des archives, s'inscrivait dans le cadre du projet d'édition d'un livre retraçant l'histoire de Mios à travers ses rues et lieux-dits. Ce projet, initié fin 2012, est mené en collaboration avec la SHAA (Société Historique et Archéologique du bassin d'Arcachon). La conférence était donc attendue avec impatience par les 15 chercheurs bénévoles impliqués dans ce projet collaboratif.

Bénédicte Boyrie-Fénié, spécialiste de la toponymie en Aquitaine, a analysé l'origine des noms de lieux de Gironde et du bassin d'Arcachon, s'appuyant sur ses recherches menées depuis plus

de vingt ans. Durant deux heures, les amateurs de gascon ou d'histoire locale assistaient à l'exposé illustré de nombreuses photos projetées sur l'écran géant dans la salle des fêtes.

Enthousiasmée par son sujet, l'auteure a manifestement réussi à faire partager sa passion, car le public, venu de tout le bassin d'Arcachon, est reparti comblé.



Permanence généalogique

Le cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du Pays de Buch de Pyla-sur-Mer tient une permanence généalogique chaque quatrième jeudi du mois, de 14h00 à 16h30, à la salle de réunion.

Cette permanence, mise en place depuis janvier 2013, est ouverte à tous y compris aux non adhérents de l'association de généalogie.

Elle offre la possibilité aux novices en généalogie d'être guidés et de progresser plus facilement dans leurs recherches. Aux plus expérimentés, elle permet d'avoir accès aux ressources de l'association et de parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

Contact
M. Pedemay
06.51.56.91.37

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nuisances sonores

L'émission de bruit est inhérente à l'activité humaine.

Toutefois, certains bruits provoqués par l'activité humaine peuvent être constitutifs de nuisances sonores. La loi permet de faire mettre un terme ou de réduire des bruits persistants.

Néanmoins, il existe des bruits incontournables tels que pleurs d'enfants, ouverture et fermeture de portes, déchargement de colis lors d'une livraison, etc.

Activités professionnelles

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmissibles,

doit interrompre ces travaux :

- ☞ de 20h00 à 7h00
- ☞ les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le Maire ou par le Préfet s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent. L'arrêté portant dérogation doit être affiché de façon visible sur les lieux du chantier durant toute la durée des travaux.

Activités domestiques

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- ☞ les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- ☞ les samedis de 9h00 à 12h00 et



de 15h00 à 19h00 ;
☞ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Retrouvez l'arrêté préfectoral dans son intégralité sur www.ville-mios.fr



Michèle Belliard

Conseillère municipale

déléguée au sport
& aux associations

Le Brochet Boïen

L'association de pêche, *Le Brochet Boïen*, repeuple régulièrement les étangs dont elle a la gestion. 585 kg de poissons ont été déversés début décembre. Pour pratiquer la pêche sur le domaine public (L'Eyre) et le domaine privé (ruisseaux, étangs), une carte de pêche est obligatoire, comme indiqué dans le Code de l'Environnement. Le simple fait de tenir une canne en main sur un lieu de pêche implique la détention d'un permis. La garderie est assurée par l'association, l'ONCFS, la gendarmerie, le cas échéant, la police municipale.

◆ Ouverture de la pêche à la truite le samedi 9 mars. Fermeture le 15 septembre.

◆ Ouverture de la pêche aux carnassiers, anguille, black-bass, brochet, perche, sandre, le 1^{er} mai de chaque année. Fermeture le 27 janvier 2014 sauf pour l'anguille, fermeture le 15 septembre.

◆ Journée pêche à la truite payante à l'étang de La Surgenne : le samedi et le dimanche 20 et 21 avril. Buvette et restauration rapide sur place.

<http://brochet.blog4ever.com>
b.boien@orange.fr
Jean-Jack Montpellier
☎ 05.56.26.64.24



Etang de La Surgenne

Mios Culture Loisirs

Manifestations à venir :

● vendredi 5 avril 2013 : visite commentée des « Puits, Sources et Fontaines de Bordeaux » (durée d'environ 3 heures de marche ou de station debout !)

● vendredi 17 mai 2013 : exposition salle des fêtes de Mios sur les thèmes suivants : La ligne de chemin de fer d'intérêt local de Lesparre à Saint-Symphorien (actuellement piste cyclable), la DFCI et les incendies de 1949 ;

● dimanche 26 mai 2013 : découverte de la Garonne jusqu'à Blaye. Après notre croisière d'octobre 2012 sur la Garonne jusqu'à Cadillac avec visite commentée de la bastide et du château des Ducs d'Epéron et devant le succès et l'intérêt de ce genre de sortie, nous avons programmé une sortie vers Blaye : découverte des bords de la Garonne de Bordeaux à Blaye en péniche, puis visite de la citadelle sous la direction d'un historien.

Renseignements et inscriptions

☎ 05.56.26.67.90
☎ 06.12.50.11.16

AGENDA DES ASSOCIATIONS

L'Élan Miossais

Concours de belote

Salle des fêtes de Mios - 14h30

Mardi 5 mars

Mardi 2 avril

Mardi 7 mai

Goûter avec loto

Salle des fêtes de Mios - 14h30

Jeudi 28 mars

Jeudi 30 mai

Repas avec animation : projection photos et vidéo du club

Salle des fêtes de Mios - 12h00

Jeudi 25 avril

Marche du Papithon Mios/Lacanau de Mios Rencontre avec les enfants de l'école Ramonet

Mardi 21 mai

départ 9h00 devant
l'office de tourisme

Comité des fêtes de Lacanau de Mios

Loto

Salle des fêtes
de Lacanau de Mios
Samedi 9 mars

Mios culture Loisirs

Visite commentée
des « Puits, Sources et
Fontaines de Bordeaux »
vendredi 5 avril

Exposition
Samedi 17 mai

Découverte de la Garonne
vendredi 26 mai

(cf. ci-contre)



Lous Cansous

Retour en arrière sur 2012

Rencontre de chorales, concerts à La Teste, à Val de San Vicente et à Mios pour fêter dignement les 20 ans de l'association.

Depuis l'année dernière, le groupe vocal a vu ses effectifs augmenter de façon importante. Le chœur mixte compte actuellement une quarantaine de membres répartis en quatre pupitres sous la direction de Fatima Lambrecht. Le chœur d'hommes, créé en septembre 2012 et riche de 27 éléments répartis en trois pupitres, répète sous la houlette de Bernard Dumas.

2013 est riche en événements.

- * Janvier : présentation des vœux à la population, à la municipalité, à la presse écrite et aux partenaires ;
- * 28 avril : participation du chœur d'hommes à la rencontre chorales de Biganos, à l'espace culturel ;
- * 8 mai : participation aux cérémonies du souvenir au monument aux morts ;

- * 12 mai : rencontre de chorales à la salle des fêtes de Mios bourg ;
- * juin : fête de la musique ;
- * 28 juin, concert à la salle des fêtes de Lacanau de Mios.

D'autres projets sont en cours pour le 2^{ème} semestre 2013.

Lous Cansous étudie un nouveau répertoire qui, nous l'espérons, comblera notre fidèle auditoire.

Nous vous invitons à assister à nos différentes manifestations.

Rappel : il n'est nul besoin de connaître la musique pour chanter en chorale. Les répétitions du chœur mixte ont lieu tous les lundis soirs de 20h30 à 22h30 dans la salle des fêtes de Mios. Quant aux répétitions du chœur d'hommes, elles ont lieu tous les mercredis soirs de 20h30 à 22h30 salle des associations n°3.

Renseignements

☎ 05.56.82.61.38

☎ 05.56.03.68.28

Le Tennis Club de Mios

L'équipe dirigeante du TC de Mios et ses bénévoles sont heureux de pouvoir proposer à nouveau son tournoi annuel qui se déroulera du 6 au 20 avril 2013. Il s'adresse aux filles et aux garçons âgés de 10 à 18 ans, tous classements confondus.

Nous avons été attristés d'avoir dû annuler cette manifestation à 3 reprises, faute de structure décente pour accueillir parents et enfants venus parfois de loin ! Cela est maintenant possible grâce à la reconstruction, par la mairie et ses agents, du club

house, véritable espace d'accueil et de convivialité nécessaire à ce genre de manifestation.

Le Tennis Club de Mios est également heureux de vous proposer son vide-greniers annuel le mercredi 8 mai 2013. Il se déroulera toute la journée autour des terrains de tennis miossais. Espérons que le soleil sera de la partie comme les éditions précédentes.

Renseignements

☎ 06.20.53.32.89

Mios Vélo Club

Mios Vélo Club, organise, le **dimanche 31 mars**, les « 3H VTT de Lacanau de Mios », au stade Paulon.

Cette manifestation fait suite à l'organisation du *championnat départemental VTT UFOLEP* organisé l'année dernière par nos soins à Lacanau de Mios. Cette première manifestation avait obtenu des résultats très encourageants avec un rassemblement de 300 pilotes et plus de 300 visiteurs sur la journée du 25 mars 2012.

Cette année, nous comptons sur l'expérience acquise pour organiser notre propre manifestation. Elle regroupera 2 épreuves :

- **les 3 heures de VTT** : sur un circuit de 5 kilomètres, les pilotes féminins, masculins, jeunes (à partir de 15 ans) et adultes pourront s'affronter par équipe de deux sur une durée totale de 3 heures. Cette première épreuve qui se déroulera le matin, de 9h00 à 12h00, est inscrite au « challenge régional » UFOLEP ;
- **Kid Bike** : l'après-midi, une épreuve sera organisée pour les jeunes vététistes (7 ans - 14 ans), de 14h00 à 17h00, sur le même lieu. Le *Kid Bike* est une manifestation labellisée par l'UFOLEP. Elle comprend plusieurs épreuves qui doivent être franchies successivement. Celles-ci permettent aux jeunes pilotes de faire progresser leur habileté et leur dextérité sur des obstacles adaptés à leur âge.



Miossais, Miossais, vous pouvez y participer, même si vous n'êtes pas licenciés d'une fédération (UFOLEP, FFC, etc.), sous condition d'avoir un certificat médical autorisant la pratique du VTT en compétition.

Venez nombreux, le spectacle sera assuré ! Nous vous attendons !

Inscriptions (places limitées)
www.mios-velo-club.fr

N'hésitez pas à vous renseigner !

Contacts
contact@mios-velo-club.fr

L'Orientation des Anges



Le **samedi 13 Avril**, l'association *Des Anges Pacôme les Autres* et la mairie de Mios organisent une course d'orientation tout public. David Robin, habitant de la commune, père d'une petite Jade, atteinte du syndrome d'Angelman, une maladie génétique orpheline, est à l'initiative de cette manifestation. Pratiquant les raids nature multisports et notamment la course d'orientation, il sillonne depuis juillet 2012 la nature miossaise, entre la piste cyclable et l'Eyre, pour préparer les circuits. L'objectif est triple :

- ☞ d'abord, sensibiliser l'opinion, les pouvoirs publics, les professionnels de santé et les familles sur cette terrible maladie qui touche 1 enfant sur 20.000 ;
- ☞ ensuite, collecter des fonds pour l'association qui aide les familles touchées par la maladie ;
- ☞ enfin, donner du plaisir aux participants quel que soit leur âge, objectifs sportifs ou différences.

Le club de Raid Nature Multisport, Serial Azimut Saintongeais (17) participera cette journée et fournira le

matériel nécessaire au bon déroulement des courses (balises, chronométrage sport ident, aide technique, initiation à la lecture de carte). Les circuits seront ouverts de 10h00 à 15h00, avec possibilité de douche et de restauration rapide sur place.

Au programme

- Parcours d'orientation handisport (carte géante plastifiée et balises stimulantes) ;
- CO SHOW pour les enfants (3 secteurs à faire en revenant au centre à chaque fois) ;
- CO découverte (parcours facile et de distance raisonnable pour tout public, environ 1 heure) ;
- CO débrouillés (parcours technique et long ordre imposé avec chronométrage électronique) ;

- VTT orientation (parcours de 15 à 18 km à faire dans l'ordre de votre choix, casque obligatoire, porte carte conseillé) ;
- Roller d'orientation.

Renseignements et inscriptions
(fortement conseillé)
robinda@wanadoo.fr



Christophe Privat

8^{ème} adjoint au maire
délégué à la voirie,
aux comités de quartier
et à la culture

CONSEILS DE QUARTIERS



Mios Ouest

Mios Rive Gauche

Petits et grands, préparez vos déguisements pour la seconde édition du carnaval de *Mios Rive Gauche* qui aura lieu samedi 23 mars après midi ! Le départ se fera à 14h30 du quartier Curchade et la parade rejoindra à vélo, ou sur un tracteur pour les plus petits, le quartier de Petit Caudos. Un goûter clôturera l'après midi.

Inscriptions et renseignements

- ☎ 05.56.26.41.75
- ☎ 05.56.26.61.17
- ☎ 05.56.26.45.84

Après notre rencontre très enrichissante du 30 septembre 2012, chers habitants du quartier *Mios Ouest*, nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour la 3^{ème} édition de « l'apéro-quartier »,

**dimanche 24 mars 2013 à partir de 11h00,
sur l'espace vert de l'Orée du Bois.**

Nous partagerons « le verre des voisins » et dégusterons ce que chacun apportera. Nous échangerons nos idées sur la vie de notre quartier. Nous comptons vivement sur votre présence.

Contact
conseil.miosouest@orange.fr

Que s'est-il passé dernièrement ?

Échange de décorations de Noël

Pour la 3^{ème} année consécutive, les enfants de VDSV ont échangé des décorations de Noël réalisées par de jeunes Miossais fréquentant le centre de loisirs. Elles ont été exposées à la bibliothèque et maison de la culture de VDSV.



A VDSV, deux ateliers ont été organisés dans des conditions similaires. Les œuvres reçues à Mios ont été exposées à l'accueil de la mairie et à l'école maternelle.



La maison de retraite Fuente Ventura, de Luey, a adressé aux personnes âgées de Mios, une carte de vœux réalisée spécialement à leur attention. Elle a été communiquée à la RPA et aux deux associations concernées.



Les vœux du comité de jumelage

Le samedi 26 janvier, les adhérents étaient réunis dans la salle des fêtes, autour d'une sangria, pour fêter l'année nouvelle.

Une auberge espagnole, partagée dans la convivialité habituelle, s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.



Nous prévoyons

- le 13 avril, notre soirée annuelle, animée par un karaoké et par les déguisements des personnes qui le souhaitent pour que cette rencontre soit encore plus gaie.

- les préparatifs du voyage de l'école *Les Ecureuils* au mois d'avril vont bon train : les enfants auront l'occasion d'apprécier l'art contemporain au musée Guggenheim mais également les peintures préhistoriques de la grotte d'El Soplo découverte dans d'anciennes mines de zinc et de plomb. Ils visiteront la reconstitution d'un village Cantabres, ces fiers habitants de la Cantabrie qui, il y a plus de 2 000 ans, ont lutté vaillamment contre les Romains.

Durant leur séjour, ils feront à leurs homologues de notre ville jumelle, des démonstrations d'échasses et de danses gasconnes.

Ils visiteront également une fabrique de corbatas, pâtisseries feuilletées, spécialités de VDSV.

Deux membres du CJM accompagneront les enseignants miossais pour faciliter les échanges. Nos amis de l'association de VDSV seront également présents.

Comme chaque fois, le CJM participe financièrement et prend en charge la moitié du coût des transports.

Pour mieux connaître Val de San Vicente et tout savoir sur le CMJ

www.aytovaldesanvicente.com

www.ville-mios.fr/vie-associative/comite-de-jumelage/

Contact

Magnolia Caballé, présidente

☎ 05.56.26.68.63

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont pas soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Tous pour Mios

Enfin le brevet des collèges à Mios !

Oui ! Mios aura son collège à l'horizon 2016. Le Conseil général a donné son accord pour la réalisation d'un établissement de 600 places. Un concours d'architectes sera lancé et le choix du constructeur pourrait se faire en 2013.

Où ? Dans le périmètre de la ZAC du Val de l'Eyre, à la sortie du centre-ville, en direction de Lacanau de Mios. Les terrains retenus pour cette implantation sont en cours d'acquisition par la commune, ce qui prouve que le plan B, proposé par certains, frisait l'amateurisme.

Merci à l'ensemble des acteurs : élus, parents d'élèves et tous ceux qui se sont mobilisés dans l'intérêt des Miossais.

Soyons tous pour Mios !

Nos coordonnées
Site Internet <http://www.touspouremios.fr/>
Email courrier@touspouremios.fr
 **06.07.67.00.61**

Agir Ensemble Pour Mios

Il n'y pas de parole humaine qui ne puisse égaler la force collective

Les hommes naissent libres et égaux en droits. Les distinctions ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels n'a des bornes que celles qui assurent aux membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits.

La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique, de la consentir librement d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quantité l'assiette, le recouvrement et la durée.

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée n'a point de constitution.

A méditer pour nos élites et autres présidents d'associations

Jésus Jimenez

Proverbe « Si l'on n'a pas les moyens de sa politique, il faut avoir la politique de ses moyens »

Agir Ensemble pour MIOS

Email : jesus.jimenez@free.fr - **Tél :** 05.56.82.68.56

INFOS UTILES

Mairie

Accueil :  05.56.26.66.21
 CCAS :  05.57.17.10.47
 Urbanisme-voirie : .  05.57.17.10.52
 État civil :  05.57.17.19.91
 Comptabilité :  05.57.17.10.48
 Police municipale :  05.57.17.10.50
 PIJ - Espace Emploi :  05.56.26.63.30
 Service Jeunesse :  05.57.17.07.92
 Communication :  05.57.17.19.90

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81

Email : mairie@villemios.fr

Site Internet : www.ville-mios.fr

Ouverture du lundi au vendredi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :

9h00-12h00 et 13h30-16h00

Samedi matin : 9h00-11h15

Multiaccueil L'île aux Enfants

 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

 06.85.79.85.17

Horaires d'ouverture :

mardi de 9h00 à 13h00

jeudi de 9h00 à 18h00

Secteur pastoral

M. François Beck

 05.56.82.73.05

secteurpastoral.abmami@orange.fr

Office de tourisme

 05.56.26.63.00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

 05.56.26.49.40

Permanences

Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

 05.56.82.60.36

accès par la route de Cloche

Horaires d'ouverture

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h00 (hiver)

9h00-12h30 et 14h00-18h30 (été)

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)

 05.57.76.17.17

Numéro vert : 0.800.54.55.57

(appel gratuit depuis un poste fixe)

A vos agendas !



Agenda par mail

Pour ne rien rater de l'actualité culturelle proposée par la municipalité, inscrivez-vous à l'agenda par mail sur www.ville-mios.fr.

Soyez le 250^e inscrit et recevez 2 invitations pour le spectacle des 15 ans des Frères Brothers !



Vous êtes musicien, chanteur, vous aimez vous produire sur scène, seul ou avec votre groupe, venez vous produire lors

de la prochaine édition de

**Musique en fête
samedi 15 juin 2013**

Renseignements et inscriptions
communication@villemios.fr

 **Atout
Point
deVue**

Julien Gassian

Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrange
33380 Mios

Tél. 05 56 03 31 68
www.opticien-mios.com

Opticien



**ROTISSERIE
PAELLA
POULET-FRITES
REPAS CHAMPETRE
APERITIF DINATOIRE**

Pour vos anniversaires, vos baptêmes, vos repas de famille, vos repas associatifs
Pour tout devis n'hésitez pas à me contacter

Aurélié GOURMELEN
À votre service sur les marchés ou à votre domicile
06.09.31.46.49